

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Laboratoire Interdisciplinaire de Droit des Médias et
des Mutations Sociales

LID2MS

Sous tutelle des

Établissements et organismes :

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Marcel Morabito, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Laboratoire Interdisciplinaire de Droit des Médias et des Mutations Sociales
Acronyme de l'unité :	LID2MS
Label demandé :	EA
N° actuel :	4328
Nom du directeur (2016-2017) :	M. Hervé ISAR et M. Marc PENA
Nom du porteur de projet (2018-2022) :	M. Hervé ISAR

Membres du comité d'experts

Président :	M. Marcel MORABITO, Sciences Po, Paris.
Experts :	M ^{me} Niki ALOUPI, Université de Strasbourg (représentante du CNU) M. Grégoire BIGOT, Université de Nantes M ^{me} Pauline TÜRK, Université Nice Sophia Antipolis
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. David KREMER
Représentant des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Pierre CHIAPPETTA, Aix-Marseille Université
Directeur de l'École Doctorale :	M. Éric GASPARINI, ED n° 67, « Sciences juridiques et politiques »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'unité de recherche « Droit des Médias et des Mutations Sociales » (LID2MS) est issue de la fusion opérée en 2008 de l'Équipe d'Accueil « Droit des médias » (EA 894) » et de la Jeune Équipe « Droit et mutations sociales » (JE 2425).

Lors de la précédente évaluation, le LID2MS se présentait sous la forme de trois équipes : Droit et religions, Droit et culture, Droit des médias. Soucieux de renforcer son caractère pluridisciplinaire, il s'est par la suite organisé en quatre « thèmes » - Médias, cultures, religions, familles - et un thème transversal - Mutations et évolutions du droit. Il envisage désormais de prendre le nom de « Laboratoire interdisciplinaire Droit et Mutations sociales (LIDEMS) », gommant la place particulière occupée par le droit des médias, et de répartir ses recherches en trois « thèmes » - Droit et Numérique, Droit et Culture, Droit et Religion -, ces thèmes étant traversés par un nouvel « thème transversal » - Pluralismes.

Labellisée comme Équipe d'Accueil (EA 4328), l'unité est installée sur le site Schuman à Aix-en-Provence (3, avenue Robert Schuman) dans un nouveau bâtiment proche de la Faculté de droit et de la Faculté des Arts, lettres, langues et sciences humaines.

Équipe de direction

Le LID2MS était dirigé pendant la période évaluée par M. Marc PENA et M. Hervé ISAR. Ce dernier est le porteur du projet pour le prochain contrat.

Nomenclature HCERES

Domaine scientifique : SHS Sciences humaines et sociales

Domaine disciplinaire : SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

Sous-domaine disciplinaire : SHS2_1 Droit

Domaine d'activité

Droit, Histoire, Anthropologie, Sciences de l'information et de la communication.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	16	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	3	3
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)		
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	2	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	18	
TOTAL N1 à N7	39	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	9	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2012 au 30/06/2016
Thèses soutenues	16
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0
Nombre d'HDR soutenues	5

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'attention est d'emblée retenue par la notoriété de certains membres de l'unité de recherche, la qualité de certains travaux ou encore l'originalité de certains des thèmes abordés. Le parti pris méthodologique pluridisciplinaire est ambitieux et incontestablement dans « l'air du temps ». Les tables rondes organisées sur la preuve, l'erreur ou la loi, en confrontant les approches d'enseignants-chercheurs issus des diverses unités de l'université, sont une illustration concrète de cette ambition. Des publications d'ouvrages, surtout éditées aux Presses de l'Université Aix-Marseille, soutiennent le bilan. Quant au projet sur le pluralisme, il apparaît tout à fait crédible et différents travaux sur le pluralisme juridique viennent l'étayer. On regrette cependant que nulle mention ne soit faite de partenariats avec les autres unités de recherche actives de longue date sur ces sujets.

Plus généralement, le bilan comme le projet de l'unité peinent à convaincre en raison d'une production scientifique disparate et partiellement inaboutie. C'est en partie là la conséquence du regroupement quelque peu artificiel des deux équipes - « Droit des médias » et « Droit et mutations sociales » - qui a présidé à sa création. Une véritable identité scientifique reste à construire. De même, différents partenariats et projets en demeurent au stade des premiers contacts et certains thèmes sont essentiellement nourris par des conférences. Il est en conséquence difficile d'évaluer cette « unité » de recherche en pleine transition, les évolutions à venir portant sur ses thématiques prioritaires, sur son architecture globale et même sur sa dénomination.

L'ambition du LID2MS sur le plan méthodologique est de réunir des enseignants-chercheurs de différentes disciplines afin de mener des projets communs et de constituer une plateforme d'échanges entre enseignants-chercheurs de l'Université Aix-Marseille et d'autres entités pour mener des recherches selon une démarche interdisciplinaire. Par-delà l'intérêt des thèmes abordés, leur association dans un projet commun est inachevée en l'absence d'un véritable objet de recherche bien identifié, au-delà des centres d'intérêts individuels des membres de l'unité. La capacité fédératrice du projet révèle d'autant plus ses limites que le dossier remis par le LID2MS peine lui-même à faire un véritable choix dans les orientations qu'il présente. Ainsi, depuis 2011, cette unité de recherche a successivement proposé trois formules d'organisation : la première par équipes ; les deux autres par thèmes - cinq d'abord, puis quatre. Ajoutons à cela que les activités de recherche sont livrées à l'observation non pas sous la forme de thèmes, mais de programmes, six en l'occurrence.

Ces diverses formules reflètent certes un effort louable d'adaptation. Il reste qu'elles expriment aussi les difficultés à définir clairement une politique de recherche qui soit à la fois commune et cohérente. Identifié comme « fragile » par la précédente évaluation, en 2011, le LID2MS le demeure sans conteste en 2017. Cela dit, à défaut de pouvoir présenter un véritable projet collectif, le LID2MS est animé par un collectif d'enseignants-chercheurs et de doctorants motivés et dynamiques, qui croient en la pluridisciplinarité et manifestent une réelle volonté de travailler ensemble. C'est cet engagement collectif qui, bien plus qu'un véritable projet scientifique cohérent, permet au LID2MS de fonctionner et d'envisager un avenir commun.